

Image not found or type unknown



Enfant majeur charge déductible hors forfait de 3359

Par **spidili**, le **21/05/2013** à **21:48**

bonsoir, mon enfant de 22 ans, sans emploi (travail intérim (un peu !!), chez moi et plus étudiant en 2012. je ne peux plus le déclarer à charge. je vais donc déduire une pension forfaitaire de 3359 €. mais la question est la suivante : puis-je rajouter (en ne dépassant pas 5698 €) les frais de téléphone, d'assurance voiture ?? je vous remercie de votre aide